

# Commune de LA GENEYTOUSE

## Registre des délibérations du Conseil Municipal

### Délibération n°2012-36 en date du 05/06/2012 approuvant le recrutement d'un agent dans le cadre du dispositif des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) :

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 05 Juin 2012, à 20H30, suivant convocation en date du 30 Mai 2012 sous la présidence du Maire, M. Jean-Claude LEBLOIS.

M. Pascal BABAUDOU a été élu secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	11	2	11	13	13	0

Présents : MM. LEBLOIS Jean-Claude, FAUCHER Alain, ALAMARGOT Sylvie, GILLES Dominique, DESROCHE Roger, HARGE Andrée, COUSTY Gilles, BERGER Thierry, BABAUDOU Pascal, PAGO Corinne, DUTHEIL Rachel.

Représentés : DUFOUR Aurore procuration à DESROCHE Roger, PASQUET Christophe procuration à GILLES Dominique.

Le Conseil Municipal, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Considérant sa délibération du 04/04/2012 approuvant le recrutement d'un agent dans le cadre du dispositif des contrats d'accompagnement dans l'emploi,

- Considérant que l'agent recruté, à compter du 29 Mai 2012, conformément à cette délibération a été placé en congé maladie pour une durée indéterminée,

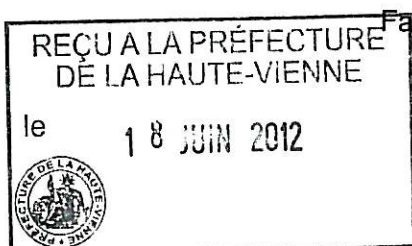
**DECIDE** de créer un second emploi d'agent d'entretien dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi,

**PRECISE** que ce contrat sera d'une durée de 6 mois et qu'il pourra être renouvelé,

**PRECISE** que le contrat de travail est fixé à 30 heures par semaine,

**INDIQUE** que sa rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire, multiplié par le nombre d'heures de travail,

**AUTORISE** le Maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec le Pôle Emploi pour ce recrutement et précise que notre collectivité bénéficiera d'une aide mensuelle de l'Etat dans les conditions arrêtées avec ses services.



Le Maire,

Jean-Claude LEBLOIS

